



## Déclaration *F.S.U.* – CTA 5 novembre 2019

Malgré une volonté d'atténuer son discours, le gouvernement poursuit avec détermination la mise en œuvre de son agenda libéral. Certes, il tente depuis la fin du mois d'août une opération-sédution, visant à laisser croire qu'il entre dans une deuxième phase de la mandature, plus sociale. Or, il n'en est rien. Les annonces autour de la future réforme des retraites ne font que le confirmer. Et dans le domaine de l'éducation, il n'y a bien que le ministre pour communiquer sur une rentrée réussie. Sur le terrain, les difficultés s'accroissent et elles sont nombreuses. Les annonces sur une prétendue revalorisation salariale et la possibilité d'imposer jusqu'à 5 jours de formation sur les congés sont de véritables provocations. Le ton apparemment plus apaisé ne trompe pas les personnels.

**La rentrée dans le 1er degré** s'est faite de manière désorganisée pour un certain nombre d'équipes enseignantes. Les modifications des règles d'affectation des mouvements intra-départementaux et les nominations tardives ont impacté les écoles, ne permettant pas d'envisager la rentrée sereinement, et les collègues, mettant en péril tant leur vie professionnelle que personnelle.

Ajoutons à cela une crise des recrutements qui s'est encore manifestée par les résultats aux CRPE organisés cette année. La mise en place de la pré professionnalisation telle qu'elle est pensée dans la loi dite de l'école de la confiance ainsi que le recours toujours plus important à des enseignant-es contractuel-es ne sauraient être des réponses favorables pour les élèves de l'académie. Seul un véritable pré-recrutement dès la L1, avec un statut et un salaire de fonctionnaire stagiaire, et sans utilisation des personnes comme moyens d'enseignement, pourra créer le vivier de recrutement nécessaire.

Pour la rentrée 2020, si l'on prend en compte toutes les annonces pour le 1<sup>er</sup> degré : GS dédoublées en REP+, maintien du cap du dédoublement des CE1 en REP, pas plus de 24 élèves en GS-CP-CE1 hors éducation prioritaire, le ministère de l'éducation nationale a intérêt à alerter rapidement son homologue du budget et des finances, pour que la prochaine dotation pour l'académie de Créteil permette d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Nous souhaitons rappeler que la FSU est attachée à une baisse des effectifs dans toutes les classes. Si la baisse des effectifs par classe est indiscutablement un élément de la réussite des élèves, alors elle doit s'appliquer dans toutes les classes de l'éducation prioritaire et hors éducation prioritaire pour améliorer les conditions d'apprentissage et favoriser ainsi la réussite des élèves sur l'ensemble de leur scolarité. Si les moyens consacrés au dédoublement des CP et CE1 étaient répartis sur l'ensemble des classes de l'éducation prioritaire cela permettrait de ne pas avoir plus de 20 élèves dans toutes les classes de la maternelle au CM2.

Le climat de prescriptions et d'injonctions continue à se déployer heurtant l'éthique professionnelle des enseignant-es. Organisation des écoles, méthodes, manuels, guides divers et variés, évaluations nationales standardisées... nous attendons que l'institution joue réellement, sur le terrain, la carte de la confiance envers les professionnels que nous sommes. Il est urgent de reconstruire le respect du travail de chacun mis à mal par des réformes et le « new management public » destructeurs alors que c'est de considération, de soutien et de protection dont ont besoin les enseignant-es.

**En collège**, la rentrée n'a pas été plus réussie. Les effectifs ont été sous évalués comme le montre le constat à cette rentrée. Les DSDEN sont restées sourdes aux revendications des équipes de collège et aux alertes des représentant-es syndicaux dans les instances. Le manque patent de moyens se traduit par une nette dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignant-es, par des classes surchargées à

certaines niveaux dans une large majorité d'établissements. Cette carence n'a pas permis, dans de nombreux établissements, d'ouvrir des divisions pour faire face au flux d'élèves. Quant à l'éducation prioritaire, le ministre s'emploie à déminer le terrain en répétant à qui veut l'entendre que le rapport Mathiot-Azema n'est qu'un rapport. Mais les premières pistes sont inquiétantes : en renvoyant vers les rectorats, la construction de la carte des REP, le ministère ouvre la porte à une délabellisation rampante, qui reviendrait à faire gommer progressivement la spécificité de ces établissements. Rien n'est dit de la situation des lycées, toujours laissés en dehors de la carte de l'éducation prioritaire depuis 2014. En parallèle, le ministre fait l'éloge des cités éducatives qui sont davantage un outil de la politique de la ville plutôt que de l'Éducation nationale.

**Concernant notre bilan de rentrée dans les lycées**, de la fatigue et du stress dès les premières semaines de septembre !

La mise en place de la réforme a abouti à des emplois du temps dégradés et pour les professeurs et pour les élèves, avec en raison des alignements mis en place pour les spécialités de nombreux "trous", des temps de repas inférieurs à une heure, des établissements augmentant leur amplitude d'ouverture horaire et hebdomadaire sans plus d'agents ou personnels de surveillance, obligeant de longues heures de présence aux élèves en cours ou en permanence sans les infrastructures pour les accueillir, **utilisant pour des cours les mercredi après-midi et donc mettant à mal dans un grand nombre de lycées les associations sportives et les rencontres UNSS déjà en difficulté. Le SNEP-FSU Créteil sollicite sur ce dernier sujet une demande d'audience afin d'étudier le bilan de l'enquête effectuée par l'Inspection Pédagogique EPS via PackEPS.**

A cette désorganisation s'est ajouté l'absence de livres à la rentrée, encore non distribués à tou-tes, y compris dans les lycées où madame Péresse est venue faire une opération médiatique. Nous aborderons à d'autres occasions les inconvénients de devoir mettre encore plus devant écran nos élèves, chez eux ou en classe.

Puis rapidement, s'est mis en place le marathon du bac en première : élèves comme professeurs du tronc commun sont déjà sous pression pour se préparer au E3C de janvier/février et cela sans vraiment connaître encore le type de sujet qui pourront tomber.

Dans certains milieux, les parents inquiets surinvestissent le livret scolaire de leurs enfants pour les doper au maximum dans l'accès à parcours sup dont ils ne connaissent pas plus que nous les attendus, ils mettent la pression aux enfants et demandent des comptes sur les notes attribuées par les professeurs.

L'explosion des classes en première augmente encore l'isolement des élèves dans celles-ci et l'aide qu'ils pourraient s'apporter les uns aux autres. De plus, la multiplicité des professeurs dans ces « classes » freine le suivi des élèves en difficulté.

Les professeurs sont donc déjà plus fatigués que d'habitude et si on en croit le calendrier académique des E3C transmis fin octobre, ils devront faire une croix sur leur vacances de février pour corriger dans un délai défini, dans une zone reliée à internet, à l'écran, des copies dématérialisées en plus de leurs contrôles habituels puisque les notes d'E3C sont exclues des moyennes à noter sur les bulletins en février. Le SNES FSU demande la suppression de cette première étape des E3C, et souhaite une épreuve nationale en mai/juin dans les premières. Nous devons avoir le temps de préparer les élèves et ne pas être en permanence dans un système d'évaluation sommative plutôt que formative.

Les programmes de première sont lourds, encore plus exigeants qu'auparavant, de nombreux élèves sont déjà en difficulté, et le sentiment de ne pas pouvoir s'arrêter un peu pour les aider dans leur difficulté, d'avancer coûte que coûte est insupportable pour les professeurs et destructeurs chez les élèves. Ajoutons à cela la problématique du non remplacement des enseignant-es absents. Effectivement dans certains établissements il manque des enseignant-es depuis la rentrée. Cette situation n'est pas nouvelle mais aura de fortes répercussions en particulier pour les élèves concernés par les premières évaluations du BAC en cours d'année. Comment leur situation sera-t-elle prise en compte dans le cadre des évaluations alors qu'ils n'ont pas eu cours pendant des semaines ?

Les baisses de moyens annoncées en CTM nous inquiètent. Comment la mise en place de la réforme en terminale à la prochaine rentrée va-t-elle pouvoir se faire avec des moyens restreints alors que l'abandon d'une spécialité sur les 3 va forcément aboutir parfois à des petits groupes "non rentables en terme" de DHG, demanderons-nous à ces élèves de faire un autre choix ? Supprimerons-nous la possibilité de suivre des options tels que math complémentaire ou langues anciennes nécessitant des heures prises sur la marge d'autonomie déjà trop restreinte pour les dédoublements ?

Nous ne comprenons donc pas dans le contexte actuel, le refus de mettre en place dans le cadre des réflexions du groupe RPS des CHSCT, la question des RPS liées à la mise en place de la réforme du lycée comme le proposait la FSU, mais sans doute aviez-vous peur que cela mette en évidence une réforme à l'organisation pathogène.

Le lycée professionnel subit, lui aussi, une réforme d'ampleur précipitamment mise en œuvre en cette rentrée et qui, sous couvert de modernité, favorise le tri social et l'orientation précoce des jeunes. Cette transformation de la voie pro consiste, autant pour des raisons budgétaires qu'idéologiques, à limiter l'enseignement à ce qui est utile à la pratique professionnelle, afin de fournir aux entreprises une main d'œuvre malléable et bon marché. La FSU a alerté dès la 1<sup>ère</sup> semaine de rentrée (05/09) le CHSCTM sur les risques psycho-sociaux auxquels la réforme de la voie professionnelle allait inévitablement exposer les PLP. Le cadre du protocole d'accord relatif à la prévention des RPS définit 6 dimensions d'analyse à partir desquelles les risques engendrés par les principaux dispositifs de cette réforme ont été dénoncés. Le CHSCT ministériel, à la majorité des votants, a validé cette alerte et acté que les dispositifs de la réforme la voie pro dégradent les conditions de travail des personnels, vont impacter lourdement leur santé physique, mentale et sociale et auront de graves conséquences sur leur vie professionnelle comme personnelle. Le ministre, passé le délai de 2 mois, devra répondre explicitement au CHSCTM qui a demandé le retrait de cette réforme dangereuse. Ce vote décisif confirme aussi que la responsabilité des nombreuses difficultés rencontrées dans les établissements est imputable à la réforme elle-même.

+ Question sur l'imputabilité au travail du suicide de Christine Renon !

Contrairement aux promesses gouvernementales pour une rentrée 2019 placée "sous le signe de la maturité et de la réussite", les accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH) vivent une dégradation de leurs conditions de travail : temps incomplets subis, non-renouvellements massifs, salaires non versés avec des acomptes souvent indécents, affectations aberrantes, attente insupportable des documents administratifs, services de gestion saturés. La FSU appelle à participer à une nouvelle journée de mobilisation nationale intersyndicale le 20 novembre 2019 pour porter les revendications des AESH.

Une rentrée pénible également pour les administratifs qui font les frais des suppressions de postes dans un contexte d'ouvertures d'établissement et de conditions d'exercice encore dégradées. L'absence de prise en compte de leur quotidien a déjà abouti à des drames humains en fin d'année, et la sortie des ATSS du tableau périodique des mutations ne va pas arranger les situations. La reconnaissance de la qualité de leur travail semble avoir été évaluée à 3-4 ou 5% avec la revalorisation triennale du RIFSEEP. C'est dire le peu de considération de notre employeur pour son personnel de logistique.

La **réforme des retraites** à venir est un autre motif de la colère des personnels. La **FSU** réaffirme son attachement au principe de solidarité intergénérationnelle et au code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires. Elle combattra, avec les personnels, les projets du gouvernement et **appelle les collègues à se mettre en grève le 5 décembre !**

Enfin, malgré **l'opposition unanime des organisations syndicales représentatives, la loi dite "de transformation de la fonction publique"** a été promulguée le 6 août dernier. Elle fait voler en éclats une série de dispositions statutaires qui organisaient notamment des garanties collectives. Elle aura des conséquences concrètes néfastes pour les personnels. La FSU la dénonce fermement.